

Acteur PRAP 2S ALM — Prévention des Risques à l'Activité Physique — Sanitaire et Social — Accompagnement à la Mobilité

28 heures minimum (4 jours) en présentiel | Entrées permanentes

Objectifs de la formation

- Rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé
- Proposer de manière concertée des améliorations techniques et organisationnelles

Programme

Durée totale : 28 heures minimum (4 jours) en présentiel

Domaines de compétences

- Introduction : collecter les informations et définir la prévention des risques
- DC 1 : se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- DC 2 : observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- DC 3 : participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention
- DC 4 : accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Public & prérequis

Toute personne ayant déjà une première expérience dans les soins ou l'aide en établissement hospitalier ou en maison de retraite.

Modalités pédagogiques

DURÉE

28 heures minimum (4 jours) en présentiel

Méthodes pédagogiques

- Matériel professionnel : mannequins, lits médicalisés, fauteuil roulant, lève-malade, verticaliseur, disques de rotation, planches de transfert, drap de glisse...

Tarifs & financement

Conditions d'accès et de financement

- Nous consulter — devis sur demande.

RÉSULTATS 2024

Réussite : **95 % (sur 99 présentés)** · Satisfaction : **99 %**

ACCESSIBILITÉ (PSH)

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

CONTACT & INSCRIPTION

ALAJI — Prévention

Tél. 03 83 58 18 28 · contact@alaji.fr · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy

Prochaine session : Entrées permanentes